



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

commerce international

Question écrite n° 110031

Texte de la question

M. Dominique Baert attire l'attention de M. le secrétaire d'État auprès de la ministre de l'économie, des finances et de l'industrie, chargé du commerce extérieur, sur la préservation de nos intérêts nationaux sucriers dans les négociations internationales, pour l'organisation mondiale du commerce. Déplorant l'enlisement des négociations au Doha Round, les planteurs de betteraves du Nord-Pas-de-Calais, récemment réunis en assemblée générale à Vimy, ont ainsi rappelé leurs fortes inquiétudes au regard de l'ampleur des concessions déjà faites par la Commission européenne. Ils ont, de fait, souligné avec insistance la nécessité de maintenir une clause de sauvegarde réellement efficace pour le sucre sur toute la durée de l'accord. Il demande donc si le Gouvernement a, parmi ses objectifs de négociations, celui d'être vigilant sur ce point et de défendre efficacement les intérêts des producteurs sucriers français.

Données clés

Auteur : [M. Dominique Baert](#)

Circonscription : Nord (8^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 110031

Rubrique : Relations internationales

Ministère interrogé : Commerce extérieur

Ministère attributaire : Économie, finances et commerce extérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 31 mai 2011, page 5645

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)